

PARCOURS EMILE



1

OFFRES EMPLOI < MISE EN ADÉQUATION > PROFILS PROFESSIONNELS

- Sécurisation du parcours professionnel
- Préparation à la mobilité en Ile-de-France

2

IMMERSION DE 5 JOURS

SUR LE TERRITOIRE



- Rencontres employeurs
- Possible immersion en entreprise (PMSMP*...)
- Découverte du territoire

SI CONFIRMATION ► ENTRÉE EN EMPLOI OU FORMATION

3

ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE

- Entrée en emploi
- Accompagnement dans l'emploi et l'accès au logement



*PMSMP : période de mise en situation professionnelle

UNE MOBILITÉ SÉCURISÉE



VOTRE CONTACT LOCAL

(à compléter par l'opérateur sur territoire)

CONTACT GÉNÉRAL



01.82.30.76.00



emile@giphabitat.org



ENGAGÉS POUR LA MOBILITÉ PAR LE LOGEMENT ET L'EMPLOI

LE PROGRAMME EMILE

- UNE SOLUTION AUX BESOINS EN EMPLOI
- UNE INNOVATION SOCIALE
- UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE PROGRAMME EMILE, C'EST QUOI ?

UNE SOLUTION

pour répondre **aux besoins** des territoires d'accueil riches en opportunités **d'emploi** et en logements disponibles.

UNE INNOVATION SOCIALE

qui accompagne la **mobilité géographique** de personnes en difficulté d'insertion professionnelle et en situation de mal-logement vivant en Ile-de-France.

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

avec une **approche intégrée et une préparation à la mobilité du candidat.**

Cet accompagnement est réalisé par un opérateur « amont » en Ile-de-France, puis par un opérateur associatif « aval » sur votre territoire.

L'accompagnement sur votre territoire peut aller jusqu'à 6 mois.

EMILE RÉPOND À VOS BESOINS EN EMPLOI

POURQUOI CHOISIR UN CANDIDAT EMILE ?



DES PROFILS EN ADÉQUATION AVEC VOS BESOINS

Grâce à un **diagnostic socio-professionnel** réalisé dès l'entrée dans le programme EMILE, les **compétences professionnelles** du candidat à la mobilité sont mises en adéquation avec les besoins en emploi identifiés sur les territoires d'accueil. Ainsi, les **profils** qui vous sont **proposés répondent à vos attentes.**

Par ailleurs, des formations qualifiantes, plus ou moins longues, sont proposées au candidat. Par exemple pour obtenir le CACES*, s'améliorer en français ou être formé en tant qu'auxiliaire de vie.

DES EMPLOYÉS VOLONTAIRES ET MOTIVÉS

Le **candidat** au programme s'inscrit de manière **volontaire** et doit ensuite répondre à des critères d'éligibilité pour pouvoir intégrer le programme. Le candidat s'engage donc dans un **projet de mobilité sur le long terme** pour lequel il est entièrement **motivé.**

Le programme EMILE permet aux entreprises d'affirmer leur volonté en termes de **responsabilité sociétale**. En effet, ce programme vise à **valoriser les territoires** en manque de main d'œuvre et situés en dehors de l'Ile-de-France. Accueillir des **franciliens volontaires** à la mobilité est une manière de redynamiser les territoires et faire de ces **nouveaux arrivants des acteurs de la vie économique locale.**



*CACES: Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

UNE MOBILITÉ ET UNE ENTRÉE EN EMPLOI ENCADRÉES



Lorsqu'un candidat s'inscrit au programme, il est pris en charge par un **conseiller en insertion professionnelle** puis accompagné par un **réfèrent EMILE**, et ce pour une durée allant jusqu'à 6 mois sur le territoire d'accueil.

Toutes les démarches, comprenant la préparation à la mobilité sur le territoire, l'accueil du candidat sur le territoire, la recherche et l'entrée dans un nouvel emploi et dans un logement, **sont assurées par cet opérateur.**

RETOURS DES RÉFÉRENTS EMILE SUR LES TERRITOIRES

“ NOUS PROGRAMMONS ENSEMBLE DES ENTRETIENS D'EMBAUCHE POUR LE CANDIDAT ET UNE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SI L'EMPLOYEUR LE SOUHAITE ”

“ LA COMMUNICATION AVEC LES EMPLOYEURS EST ESSENTIELLE, UN TEMPS D'ÉCHANGE EST ORGANISÉ DÈS LE DÉBUT DE LA PROSPECTION ”